

29-03-2006 – Agorespace , créateur du concept de terrains multisports de proximité, soutient les actions des collectivités en faveur de l'éducation par le sport.

Véritable précurseur dans le domaine de l'équipement de loisirs sportif pour les jeunes, la société Agorespace créait voilà plus de 15 ans le concept de terrains multisports en accès libre.

Les collectivités locales, communautés de communes, grandes villes constituent aujourd'hui l'essentiel de la clientèle de cette PME basée à Compiègne dans l'Oise, et l'on trouve des « Agorespace ®» aussi bien dans de petites communes que dans les quartiers de grandes agglomérations. Dans le secteur de l'hôtellerie de plein-air, les terrains Agorespace sont également très appréciés des jeunes qui peuvent s'y retrouver librement en famille ou entre amis pour pratiquer leurs sports favoris.

Conçu par des passionnés de sports résolument tournés vers les besoins et les attentes de la jeunesse actuelle, le concept Agorespace est aujourd'hui largement plébiscité tant par les utilisateurs que par les investisseurs et ce ne sont pas moins de 2000 terrains qui sont aujourd'hui installés en France et en Europe.

De conception unique, les terrains multisports Agorespace permettent de pratiquer au moins huit sports différents sur le même terrain et intègrent tous des caractéristiques exclusives : un tracé multisports unique sans chevauchement de ligne, un véritable sol sportif en gazon synthétique, des panneaux de basket ultra résistants et réglables en hauteur, de vrais filets de jeu. Le but étant ainsi de procurer aux jeunes un véritable plaisir de jouer, et de placer tous les jeunes en situation de réussite.

Mais plus qu'un simple produit, c'est un véritable concept novateur qui a été mis au point par Agorespace. La notoriété de l'entreprise s'est ainsi bâtie non seulement sur la qualité et la conception même des installations, mais surtout grâce aux mesures d'accompagnement proposées aux communes lors de chaque installation de terrain et qui constituent la spécificité de la société.

« Le contrat implication », une exclusivité Agorespace

Baptisées « contrat implication », ces mesures d'accompagnement ont pour but d'impliquer au maximum les jeunes lors de l'installation du terrain afin qu'ils se l'approprient et soient ainsi les garants de son bon fonctionnement.

C'est ainsi que des réunions de jeunes ont lieu avant de chaque installation : L'Agorespace leur est présenté. Cette réunion permet d'ouvrir le dialogue entre les jeunes et les élus locaux.

Pendant l'installation, deux jeunes du quartier sont embauchés pour aider à monter le terrain et se l'approprient ainsi complètement.

Autre spécificité Agorespace , l'organisation des Agorathlon®, rencontres sportives sur les terrains : Ainsi, chaque année les communes propriétaires d'un Agorespace se voient proposer la participation à des rencontres multisports sur leurs terrains. Une belle animation pour les jeunes en période estivale, qui permet aussi aux communes de valoriser leur investissement et aux jeunes de se retrouver autour du sport.

C'est aussi l'occasion pour la commune de communiquer sur les thèmes tels que la jeunesse, la solidarité, le respect, l'intégration et l'esprit sportif, valeurs essentielles qu'Agorespace a souhaité promouvoir en tant que partenaire de l'agence pour l'éducation par le sport, dans le cadre de d'un appel à projet pour les collectivités.

Un partenariat avec « Fais-nous rêver », l'agence pour l'éducation par le sport depuis Janvier 2006

L'Agence pour l'éducation a pour mission de développer (aux côtés de l'Etat, des collectivités et des partenaires sociaux) l'éducation par le sport et plus largement la cohésion sociale par le sport.

En proposant dès sa création il y a plus de 15 ans des « mesures d'accompagnement » aux mairies et collectivités lors de l'installation de ses terrains, Agorespace souhaitait déjà mettre en avant le rôle fondamental du sport dans l'éducation, vecteur de cohésion sociale dans les villes comme dans les villages. Cette vision du sport a motivé le partenariat avec l'association « Fais nous rêver » .

L'Appel à projets 'Fais-Nous Rêver' des collectivités locales et territoriales est une opération nationale qui s'adresse à l'ensemble des collectivités (villes, communautés de communes et d'agglomération, départements et régions) qui mettent en oeuvre des projets de cohésion sociale s'appuyant sur la pratique sportive. Celui-ci permet ainsi aux collectivités lauréates de bénéficier d'un appui financier et technique et de faire reconnaître leurs actions auprès des décideurs et des médias. Agorespace sera donc impliqué dans le choix des futurs lauréats de l'appel à projet qui cette année sera officiellement lancé le 13 avril 2006 au sénat.

Pour plus d'informations :

Contact Presse :

Agorespace

Joëlle Curet

Responsable Marketing/Communication

2 A rue de l'Epargne

60200 Compiègne

Tel : 03 44 36 09 64

Mobile : 06 88 33 42 18

Fax : 03 44 36 09 63

jcuret@agorespace.com